



Certificat médical de l'OFFI

Par **MOC**, le **15/09/2019** à **21:51**

Bonjour,

Je suis arrivée en France en 2016 dans le cadre d'une prise en charge médicale. Mon fils autrefois âgé de 7 ans m'avait rejoint avec un visa de tourisme. Scolarisé depuis 2017 il à un titre de circulation.

Aujourd'hui, je ne bénéficie d'aucune prestations familiales et la CAF me demande le certificat médical de l'OFFI. Document que je n'ai pas.

Enfin, je souhaiterais savoir comment procéder? en espérant une réponse sur la démarche à entreprendre,

Cordialement,